

Séance du 6 mars 2025

Publication sur le site de la ville le : 13 mars 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 22h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KÖNIG, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE (à partir du point 3), M. Noël PERROT (à partir du point 3), Mme Colette LOMBARD (à partir du point 3), M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON (à partir du point 3)

Étaient absents : Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : Mme Agnès MARGUET

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : B. DIRAND/P. BENOIT ; D. MOULIN/D. GUILLEUX ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD

Vente d'un bâtiment communal « maison Humbert »

La fondation Pluriel, locataire depuis 2021 des locaux communaux de la « maison Humbert » située 4 rue Pasteur, a fait part à la commune de son souhait d'acquérir le bâtiment dans le but de s'installer définitivement sur Valdahon. Cette fondation est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale.

Après avis des Domaines du 11 mars 2024, il est proposé de céder le bien à la SCI SIGMA 25 001 représentée par M Jean François GIRARDOT, Président de la Fondation Pluriel, au prix de 332 500€.

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la vente du bâtiment « maison Humbert » situé sur la parcelle AD 261b de 955 m² à la SCI SIGMA 25 001 représentée par M Jean- François GIRARDOT ou toutes autres sociétés du même groupe auxquelles il serait associé ayant le même objet social, pour un montant de 332 500€.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 23

Contre : 1

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

